

Conseil départemental

LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ACTION SOCIALE

plus proches de vous.



Agir pour vous !



édito

L'action sociale est au cœur des politiques publiques de solidarités conduites par le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Nous la mettons en œuvre au quotidien à travers notre réseau de Maisons des solidarités (MDS) dans lesquelles 1 400 professionnelles et professionnels de terrain travaillent au service d'une action sociale et médico-sociale de qualité.

Afin de garantir des services de proximité plus efficaces et mieux adaptés aux besoins de chacun, il est aujourd'hui nécessaire d'harmoniser notre maillage territorial en fonction des évolutions sociodémographiques. Pour ce faire, nous avons engagé depuis 2017 une réflexion collective rassemblant les professionnels, les partenaires de l'institution et les usagers. Cette large concertation se concrétise dès 2020 par la réorganisation de nos services en 5 grandes Directions territoriales

des solidarités (DTS) : Toulouse, Nord toulousain, Sud Toulousain, Comminges-Pyrénées, Lauragais, qui coordonneront l'action de proximité de chaque MDS. Le nombre de MDS est par ailleurs en augmentation : il passera de 23 à 30 d'ici 2020.

Cette nouvelle architecture renforce la proximité, la prévention et la qualité de notre action auprès des usagers que nous prenons en charge, informons et orientons dans les meilleurs délais et durant la totalité de leur parcours de vie. Elle consolide l'égalité, l'accès aux soins et aux droits sur l'ensemble de nos territoires, qu'ils soient urbains, périurbains, ruraux ou de montagne. Cette politique volontariste s'inscrit dans une logique d'accueil et de vivre ensemble indissociables de l'attention que nous portons à offrir des services et des infrastructures conformes aux attentes des habitantes et des habitants, ainsi qu'aux besoins de nos territoires.

Georges Méric

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Une nouvelle organisation pour l'action sociale départementale

En 2020, **7 nouvelles Maisons des solidarités (MDS)** ouvriront sur le territoire départemental. Au total, 30 MDS et 90 lieux d'accueil mailleront le département, pour vous proposer un accompagnement amélioré, toujours plus proche de chez vous.

Ce déploiement s'accompagne d'une nouvelle organisation administrative pour **renforcer la proximité et le service rendu aux habitants.**

5 Directions territoriales des Solidarités ont été créées pour coordonner le réseau des MDS au plus près du terrain.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

1 boulevard de la Marquette
31090 Toulouse cedex 9
Tél. 05 34 33 32 31
www.haute-garonne.fr

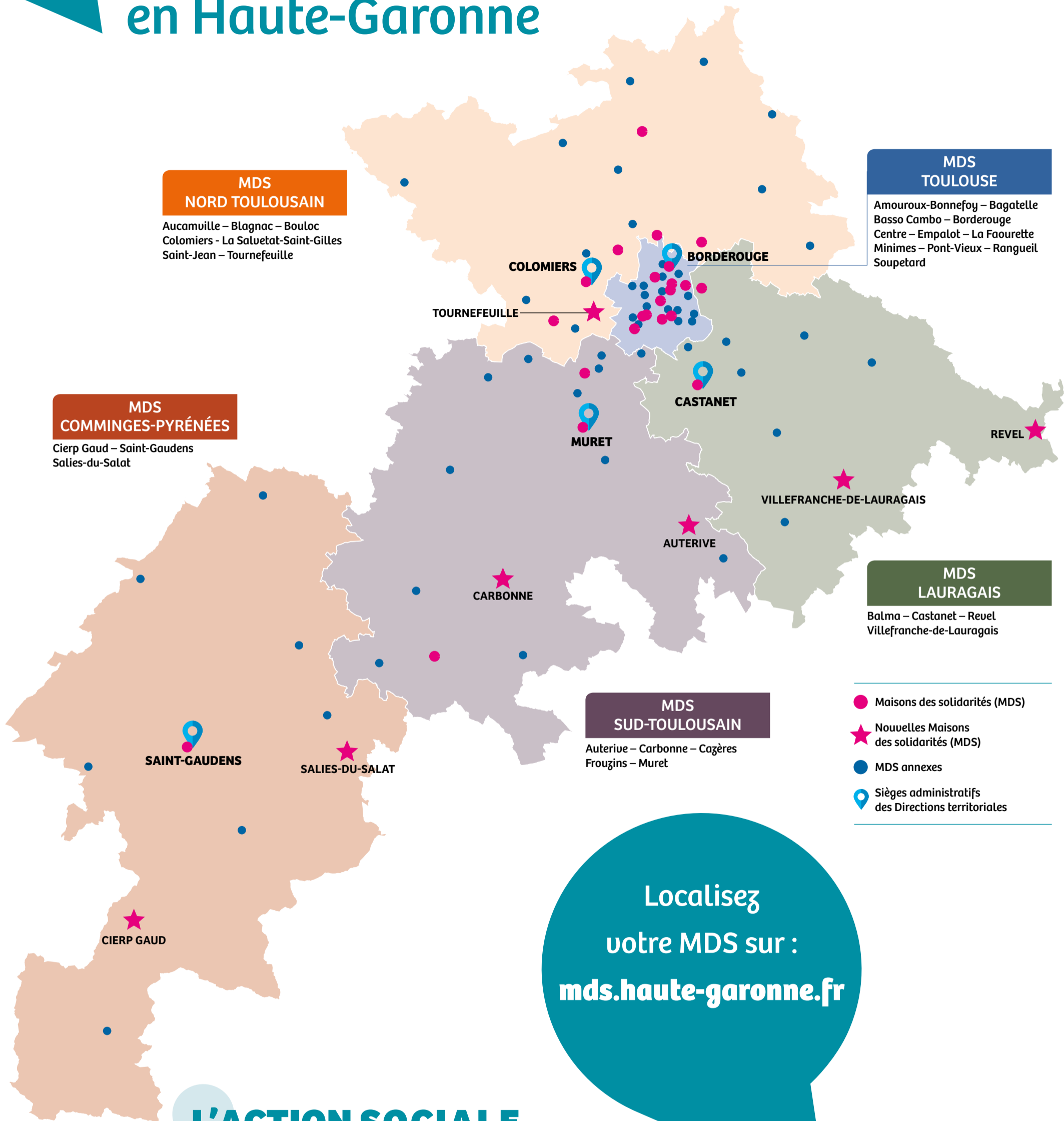
Les Maisons des solidarités, mode d'emploi

Les MDS et leurs équipes pluridisciplinaires (médecins, infirmiers, puéricultrices, assistants sociaux, agents d'accueil, etc.) assurent des missions sociales et médico-sociales.

Votre commune est rattachée à une Maison des solidarités (MDS). Cette MDS est votre interlocuteur pour toute question liée à votre vie quotidienne : situation de précarité, aide pour le maintien de l'autonomie des personnes âgées, accompagnement des personnes en situation de handicap, difficultés familiales ou éducatives...

Les MDS assurent aussi une mission de protection maternelle et infantile (PMI) pour les femmes enceintes, les parents et les enfants jusqu'à 6 ans : suivi médical, soutien des parents dans leur fonction éducative...
Les professionnels de la PMI sont accessibles dans toutes les MDS du département.

Les MAISONS des SOLIDARITÉS en Haute-Garonne



Localisez
votre MDS sur :
mds.haute-garonne.fr

L'ACTION SOCIALE en Haute-Garonne



23

MAISONS
DES SOLIDARITÉS

+7 NOUVELLES MDS
EN 2020



90

LIEUX D'ACCUEIL
(MDS ET MDS ANNEXES)



1 400

PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE

Ouverture des nouvelles MDS à compter de janvier 2020.



**Agir
pour vous !**